Arts du cirque (Bachelier professionnalisant)

RÉF | 774

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Pratique et théorie sont articulées dès le début de votre parcours afin de vous familiariser avec l'environnement professionnel lié au domaine et d'acquérir les compétences qui y sont nécessaires. En vous y inscrivant, vous serez inscrit dans l'enseignement supérieur de type court.

À l'issue de ce bachelier, vous aurez acquis les connaissances pour entrer sur le marché de l'emploi. Vous pourrez également décider de compléter votre formation par l'acquisition de connaissances supplémentaires, si vous répondez aux conditions d'accès d'un bachelier de spécialisation, ou en recourant au système de passerelles vers les masters.

Programme

Pour consulter les objectifs du cursus d'arts du cirque et le programme détaillé des cours, rendez-vous sur le site internet de l'école

Certification(s) visée(s)

Bachelier professionnalisant

Type de formation

Enseignement supérieur - plein exercice

ORGANISATION

Durée

180 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 3 ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles).

Début

Les cours commencent mi-septembre 1 fois par an

Coût

Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais

CONDITION D'ADMISSION

Avoir au minimum le certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice (CESS) ou son équivalence

Prérequis administratifs

Ou

Réussir un examen d'admission aux études supérieures de 1er cycle pour les personnes ne possédant pas le CESS

Ou

Via la Valorisation des Acquis de l'Expérience, si vous possédez déjà de l'expérience professionnelle et/ou personnelle pouvant attester de la maitrise des prérequis utiles à la formation

ET réussir les épreuves d'admission organisées par l'établissement

Remarques

La liste des établissements, ainsi que le catalogue complet des cursus francophones bruxellois d'enseignement supérieur, sont repris sur le site du Pôle académique de Bruxelles

Certaines passerelles entre les bacheliers professionnalisants et les masters sont accessibles sur www.mesetudes.be

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

Organisme

ESAC - École supérieure des arts du cirque
Avenue Emile Gryzon 1
1070 Bruxelles
Tél: 02 526 79 00
http://www.esac.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation